

Réf: Dossier 251502

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE COURTAGE DJIGUIYA ASSURANCE »

Siège Abidjan Abobo, quartier Avocater après le  
marché en allant à la gare de tricycle, 10 BP 2668 ABJ 10,  
Ilot 6, Lot 32., Lot 32, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE COURTAGE DJIGUIYA  
ASSURANCE »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Abobo, quartier Avocater après le  
marché en allant à la gare de tricycle, 10 BP 2668 ABJ 10,  
Ilot 6, Lot 32., Lot 32, Ilot 6

Dirigeant(s) Mlle BANCE RACHIDATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05547 du 22/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68221/GTCA/RC/2023 du 22/09/2023

